

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 OCTOBRE 2015**

Délibération n° 2015-06-56

Date de la convocation 20 octobre 2015

Nombre de conseillers en exercice : **23**
Nombre de conseillers présents : **21**
Nombre de procurations : **1**
Votes : 22

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 3

Membres présents :

Le trente octobre deux-mil-quinze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, MASSARDIER Philippe, ROCHETTE Yvette, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, GAILLARD-COADON Eugène, GAMET Denise, BRUYERE Marie Hélène, FAURE Pascal, LARGERON Olivier, BASTY Jean Pierre, CHAVANA Jean Luc, BASTY Cécile, CROZET Hélène, EBOLI Laure, FERRIOL Laurent, MOINE Gaël, DREVET ODOUARD Blandine, BERGER Estelle,

Procuration : ORIOL Jessica procuration à CROZET Hélène

Absents excusés : TISSOT Anne

Secrétaire : EBOLI Laure

**OBJET: AMENAGEMENT DE L'IMPASSE DE LA MAIRIE ET DES ABORDS DE LA
BIBLIOTHEQUE – AVANT PROJET DETAILLE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'aménagement de l'impasse de la Mairie et des abords de la bibliothèque élaboré par le bureau d'études SOTREC.

Il dépose sur le bureau les plans et devis.

Ce dossier a été examiné par la commission travaux le 22 octobre 2015.

Le coût des travaux au stade de l'avant-projet est évalué à 296 650 € pour le scénario 1 et à 290 645 € pour le scénario 2.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE cet avant-projet avec le scénario n° 1.
- AUTORISE la poursuite des études en vue de la rédaction du dossier de consultation des entreprises.
- SOLLICITE l'aide financière du Département de la Loire au titre du contrat communal simplifié (COCS).

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT GENEST MALIFAUX, le 31 octobre 2015.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20151030-2015-06-56-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/11/2015